

3.4 Panne de radiocommunications.

En cas de panne de radiocommunications à l'arrivée, les aéronefs en régime VFR appliqueront la procédure suivante en assurant la plus grande vigilance visuelle :

- Entrer dans la CTR à l'altitude de 1500 FT/QNH.
- En provenance du N - NW et W, à partir du point W1 ou W2 descendre à 500 FT/QNH.
- En provenance de l'Est, à partir du point E descendre à 500 FT/QNH en suivant la côte pour éviter la zone DID.6.
- Effectuer un vol circulaire face à la tour de contrôle (Arrivée Est), derrière la tour de contrôle (Arrivée Ouest) à 300 FT/QNH en attendant les signaux optiques de la tour.
- Choisir le sens d'atterrissage en fonction de l'indication de la manche à air.

IV - PROCÉDURES DE DÉPART

4.1 Sortie de la zone de contrôle.

Destination W et WNW	par le point W2
Destination NW - NNW - N et NNE	par les points W1 et N
Destination E	par le point E

4.2 Panne de radiocommunication.

- Avant le décollage : ne pas décoller.
- Après le décollage : faire demi-tour pour atterrir suivant la procédure de panne à l'arrivée.

En cas de raisons impérieuses, poursuivre le vol en se conformant au plan de vol déposé.